

LE 2000

« L'être humain seul importe, la technique et le capital ne sont qu'à son service »

Au sommaire

- 1 / UN DINER AVEC LA PRÉSIDENTE
- 2 / CONGRÈS SCFP-1500
- 4 / SOUS-TRAITANCE
SANTÉ ET SÉCURITÉ
- 5 / TABLE DE NÉGOCIATION
- 6 / AVANTAGES SOCIAUX
- 8 / RÉSEAU DÉLÉGUÉ-E-S SOCIAUX-ALES



JOURNAL PROVINCIAL / Volume 42, n° 1 / Février 2016

Un dîner avec la présidente

Samuel Beauchamp, Représentant service à la clientèle, région Saint-Laurent

Le 11 janvier 2016, j'ai eu l'occasion de dîner avec la présidente provinciale de notre Syndicat, madame Nancy Rail. Cette rencontre m'a permis de lui poser beaucoup de questions à propos de notre Syndicat, notre carrière chez Hydro-Québec et notre avenir. Durant notre conversation, j'ai pu saisir la vision qu'elle possède pour notre Syndicat et ses membres. Elle a un talent pour inspirer les gens qui l'entourent. Elle travaille abondamment pour que notre entreprise soit un bon lieu de travail. Je reconnais le privilège que j'ai eu de partager une heure avec elle et aujourd'hui je vous transmets ce que j'ai appris.

Originaire de Gaspé et mère de deux jeunes enfants, Mme Rail ne s'arrête devant rien pour défendre nos intérêts, même pas un diagnostic de cancer du sein. Malgré la sombre nouvelle, Mme Rail, rassure ses membres qu'elle demeure aux commandes de notre section locale.

L'année 2015 a connu beaucoup d'avancement dans l'ensemble des dossiers dont notamment le Centre Contact Client et Mesurage – Relève. L'année a débuté avec très peu d'excédentaires, malgré qu'en juin, il s'y rajoute près de 200 personnes additionnelles suite à l'annonce de l'employeur. Mme Rail m'informe que le Syndicat était bien préparé pour cet événement, car il avait déjà soumis à l'employeur plusieurs scénarios depuis plus de 18 mois. Malgré le travail intensif et remarquable de Mme Rail et son équipe, l'employeur argumente son nouveau besoin d'affaires et décide préférentiellement de relocaliser plusieurs membres aux centres d'appels. Cette nouvelle vient à l'encontre des valeurs les plus profondes de notre Syndicat. L'équipe syndicale travaille vigoureusement et activement pour limiter les relocalisations ainsi que les impacts que ceux-ci peuvent nous causer. Depuis le temps, la charge de travail a évolué et l'employeur semble vouloir réviser sa position dans ce dossier. Ce changement pourrait avoir un impact positif et nous en serions informé-e-s dès que possible.

L'année dernière, il y a eu plusieurs tournées de consultation pour sonder notre avis sur les offres que l'employeur a faites, dont deux pour le Centre Contact Client et une pour le Mesurage – Relève. Mme Rail m'avise que la communication et le partage d'information avec ses membres sont importants et que ceci sera une priorité pour elle en 2016.

Également, plusieurs assemblées générales ont été faites dans le but d'expliquer le contexte économique et politique de notre section locale. Durant ces assemblées plusieurs points ont été signalés.

Premièrement, l'éclaircissement du mandat du Syndicat pour rétablir les discussions avec l'employeur.

Deuxièmement, les objectifs atteints dans les discussions avec l'employeur depuis le grand changement du besoin d'affaires de l'entreprise.

Troisièmement, nous les membres, avons voté sur la recommandation de repousser le Congrès de 2015 afin de revoir la structure syndicale. La structure qui était devenue désuète sera dorénavant mieux adaptée à notre nouvelle réalité économique. Elle reflétera davantage les besoins et intérêts des membres actuels. Mme Rail nous rassure que le projet de restructuration sera prêt en mai 2016 lors du Congrès et ceci amènera l'avenir de la section locale vers de nouveaux horizons.

SUITE DU TEXTE
UN DINER AVEC LA PRÉSIDENTE
EN PAGE 7



Allocution de Nancy Rail

La présidente a livré un discours très pertinent concernant :

- ✦ Les divers changements d'organisation de l'employeur;
- ✦ Les enjeux politiques qui nous entourent;
- ✦ La relève syndicale;
- ✦ L'implication des jeunes dans la structure;
- ✦ Une rétrospective des dernières années de la section locale;
- ✦ La bonne collaboration du 1500 dans nos dossiers communs.

Sur une note plus personnelle, elle a fait mention de son diagnostic de cancer et de la détermination qu'elle aura de combattre celui-ci surtout en maintenant les rênes de la section locale et défendre les droits de ses membres.

Les congressistes lui ont livré une ovation en scandant « SO-SO-SOLIDARITÉ ! ».

Le texte original de son allocution peut-être consulté ci-dessous... :

Chers congressistes,

Chers comités provinciaux,

Chers invités et conseillers,

Chers membres du comité exécutif,

Sylvain et Richard,

C'est un honneur pour la section locale 2000 et moi-même de participer à votre Congrès.

D'entrée de jeu, nous ne pouvons passer sous silence que depuis les deux dernières années la section locale a vécu bien des bouleversements. Entre autres, un changement de président en cours de mandat, un changement de secrétaire générale et un départ volontaire d'un membre du comité exécutif.

De plus, Hydro-Québec est en transformation constante. Nous assistons à de grands changements tant au niveau de la culture, qu'au niveau de la philosophie de gestion avec l'arrivée d'Éric Martel en remplacement de Thierry Vandal. Grâce à la crise économique en arrière-plan, notre société d'État, sous la pression du gouvernement, s'est donné la mission de couper des postes au nom de l'efficacité et de la rentabilité. Ce qui engendre des répercussions négatives sur la population en général et qui fait en sorte que notre société se doit de faire des choix sur son mode de fonctionnement à venir.

Ceci a pour effet de transformer le rôle social du mouvement syndical et nous oblige à prendre des positions publiques, syndicales et politiques. Notre contribution, en tant qu'observateur privilégié, peut sans aucun doute aider la société québécoise à faire de meilleurs choix, mais, aussi faire en sorte que ces choix ne nuisent pas aux membres que nous représentons. En effet, c'est ensemble que nous devons mettre l'épaulé à la roue afin que nous y trouvions notre compte mais aussi que la population du Québec n'y perde pas au change.

Dans cette période où le mouvement syndical est attaqué de toutes parts, la force du nombre et l'unité syndicale sauront nous garantir un rapport de force face au gouvernement qui essaie par tous les moyens de museler les syndicats.

Malgré toute cette agitation, la section locale a maintenu le cap qu'elle s'était fixée en 2013, soit de rétablir sa crédibilité et de réinstaurer un dialogue avec l'employeur. Pour atteindre cet objectif, nous avons dû nous orienter vers un syndicalisme d'ouverture afin de saisir toutes les opportunités auprès de l'employeur. Depuis quelques années, la Direction s'est engagée dans une course à l'efficacité comme jamais auparavant, se traduisant notamment par des coupures de postes causées par l'introduction de plusieurs changements techniques et technologiques et en ne remplaçant pas les nombreux départs à la retraite.

À simple titre d'information, la section locale a perdu depuis les six dernières années plus de 2000 membres dû à :

- ✦ La coupure de 234 agents de services;
- ✦ Le transfert de tâches vers le 957;
- ✦ Le transfert des postes projeteurs toujours vers le 957;
- ✦ La refonte des postes administratifs;
- ✦ L'abolition de 456 postes qui était une demande gouvernementale;
- ✦ La fermeture de la centrale Gentilly-2;
- ✦ La perte des releveurs de compteurs;
- ✦ Ainsi que les postes non remplacés lors des départs à Hydro-Québec.

Tout ceci représente une énorme perte pour la section locale sur le plan humain, mais aussi une perte financière annuelle de 1,6 million de revenus en cotisations. Moins de cotisations, même service à donner, même grand territoire à desservir. Ces facteurs font en sorte que nous devons nous rendre à l'évidence : nous devons nous questionner, nous repositionner et faire les choses différemment en tant que syndicat. Tous s'entendent pour dire que nous devons consolider notre organisation. En tant que responsable des finances, il est de mon devoir de rappeler que les membres ont le droit de nous questionner sur l'utilisation de leurs cotisations. Comme nous pouvions le constater, la section locale 2000 se retrouvait devant une situation où sa pérennité était à risque. Nous devons agir rapidement et il était primordial de prendre les mesures qui s'imposaient afin de conserver nos acquis! Nous avons donc pris la décision de revoir l'organisation syndicale dans son ensemble afin de la rendre plus efficace et uniformiser nos façons de faire. Nous devons transformer notre organisation afin de mieux l'adapter à la réalité d'Hydro-Québec d'aujourd'hui dans le but de mieux servir nos membres et la population. Cette réorganisation sera présentée à nos membres lors de notre Congrès en 2016, dont le thème est «*Tous ensemble, pour un avenir meilleur...*». Tout un défi nous y attend!

Depuis les deux dernières années, nous avons également consacré nos efforts à stopper l'hémorragie en termes de coupures de postes. Il était impératif de s'asseoir aux tables de travail afin de renverser la vapeur. Au cours de 2014, nous avons obtenu la possibilité de relocaliser 416 excédentaires, et ce, en réussissant le tour de force de ne déménager aucun membre. Nous avons également créé de nouveaux postes qui auparavant étaient dédiés à la sous-traitance ou à d'autres accréditations qui ont profité de cette période houleuse entre notre section locale et Hydro-Québec pour faire glisser ces postes au sein de leur accréditation.

Par le passé, nous avons eu des occasions de constater la mauvaise foi de la Direction à l'égard de la section locale 2000, et nous étions inquiets de la suite des relations de travail. Nous participons présentement à de nombreuses rencontres portant sur les tables d'emplois et divers dossiers avec la Direction, les négociations sont parfois ardues, mais nous sommes confiants d'être maintenant sur la bonne voie.

Plusieurs membres du comité exécutif quitteront au cours de la prochaine année. Une retraite, bien méritée, après toutes ces années de syndicalisme acharné. Nous devons donc absolument assurer une relève solide! Impliquer de plus en plus nos jeunes syndicalistes qui deviendront notre relève, tout cela en ayant toujours le même objectif d'assurer l'avenir de nos membres et de développer notre section locale afin d'assurer le maintien de nos emplois pour les générations à venir. Dans les prochaines années nous allons consacrer beaucoup de temps et d'énergie pour s'assurer que la relève puisse avoir les outils et les connaissances nécessaires afin de donner le service auquel nos membres sont en droit de s'attendre. Il est aussi à noter qu'il est de plus en plus difficile de trouver des gens qui sont prêts à s'investir syndicalement. Pour faire face aux nouveaux défis que l'avenir nous réserve, encore une fois, nous devons nous adapter. Notre survie en dépend, l'employeur le sait très bien et nous devons impérativement lui préparer une relève engagée et compétente.

Nous sommes également fiers de la grande collaboration et du respect mutuel que nous avons envers la grande famille du 1500 dans nos enjeux communs. Une collaboration qui s'est construite avec le temps et qui se doit de demeurer afin de démontrer que nous sommes unis, que nous sommes ensemble. Plusieurs défis ont été

relevés, mais il nous reste encore beaucoup à faire. La section locale 2000 vous remercie pour votre solidarité! Serrons les rangs, soyons plus solidaires que jamais!

Et finalement, sur une note plus personnelle, la semaine passée, j'ai reçu un diagnostic de cancer du sein. Je sais que mon histoire n'est peut-être pas différente de gens qui vous entourent. J'en suis consciente. Cette fois, il s'agit de mon histoire, de ma vie, de mon combat. Que je gagnerai, soyez-en assurés!

Comme vous pouvez vous en douter, je pourrais parler longuement, mais votre temps est précieux. Je vous laisse donc à vos travaux et vous souhaite un bon Congrès !

Nancy Rail

Présidente

Section locale 2000, SCFP-FTQ



Sylvain Dubreuil, Secrétaire général (SCFP-1500), Nancy Rail, Présidente provinciale (SCFP-2000) et Richard Perreault, Président provincial (SCFP-1500).

Vous avez un article à nous proposer ?

Nous sommes toujours à la recherche de cas vécus, de sujets, de primeurs, d'exclusivités, d'idées neuves et rafraîchissantes.

Faites-nous parvenir vos textes, il nous fera plaisir de les publier !

Aidez-nous à faire du journal un outil qui donne l'heure juste sur la réalité vécue par l'ensemble de nos membres afin qu'il nous ressemble et nous rassemble...

Pour que ce soit NOTRE journal !



Manifestation du SCFP STEEN

Nos nouveaux collègues, SCFP STEEN (syndicat des travailleurs énergie électrique Nord) section locale 9875 depuis novembre 2015 ont su s'assurer de conserver des acquis importants. En effet, suite à des négociations ardues, une entente de principe est intervenue dans la nuit du 22 décembre 2015.

Une manifestation s'est tenue le 18 décembre 2015 dans le stationnement de l'hôtel Delta de Jonquière pour accueillir les employés cadres de Rio Tinto à leur party de Noël. Plus de 250 membres de différents syndicats sont venus en appui au STEEN. Nos collègues ont pu compter sur l'appui de la région. Pour l'occasion, le 2000 région Saguenay était présent. Au terme des négociations, le STEEN conserve son plancher d'emploi écartant ainsi des abolitions de postes drastiques et l'entrée outrancière de la sous-traitance.

Nous savons tous que la sous-traitance égale : absence de qualification, risque pour la santé du travailleur, précarité d'emploi, condition de travail moindre et salaire inférieur. La sous-traitance constitue une menace pour l'économie régionale et s'attaque à la classe ouvrière moyenne.

Félicitations à nos confrères et consoeurs de la section locale SCFP-STEEN 9875 qui, par la mobilisation de tous les membres, la solidarité et le militantisme, ont vu leurs efforts couronnés d'une entente de principe favorable pour tous.



Denis Bolduc, Secrétaire général du SCFP-Québec, et Ginette Gagné, présidente régionale par interim Saguenay.

SANTÉ ET SÉCURITÉ



Un air de changement

Serge LaBranche, responsable provincial du comité santé et sécurité - volet prévention

Depuis quelques mois, vous avez sans doute remarqué qu'il y a eu un changement dans l'équipe du comité santé et sécurité au 2000. Je tiens tout d'abord, à remercier très fortement mon prédécesseur, monsieur Guy Bordeleau, pour son excellent travail et son dévouement au sein du comité suite à son départ.

Ensuite, il me fait plaisir de me présenter, mon nom est Serge LaBranche et je suis une personne active en santé et sécurité depuis 1992. Comme vous pourrez le constater, je suis une personne d'équipe qui mise sur la collaboration et le partage d'objectifs communs basés sur l'écoute, les besoins des gens et bien sûr l'implication syndicale est essentielle pour la santé, sécurité et prévention.

J'aimerais remercier également monsieur Alain Sénéchal pour son implication comme deuxième membre syndical au CPSS et aussi à son importante collaboration depuis mon arrivée.

En 2015, le CPSS a tenu six rencontres et a rendu visite à deux CRSS.

Deux membres du CPSS (syndical/patronal) ont assisté à deux comités régionaux en santé et sécurité afin d'échanger sur leurs problématiques et présenter le plan d'action du CPSS.

De plus, une rencontre paritaire a eu lieu avec l'ensemble des responsables syndicaux des CRSS.

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site Intranet à l'adresse suivante : http://rh.hydro.qc.ca/support_cpess/259.htm.

Ce n'est pas le travail qui manque et toute l'équipe de santé et sécurité du 2000 est prête à relever les défis qui se présentent et se présenteront cette année. Enfin, nous voulons vous souhaiter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et que 2016 vous apporte santé, prospérité et bonheur.



Bilan de 2015 en centres d'appels

Mario Catelani, président région Saint-Laurent

L'année 2015 n'a pas été de tout repos en centres d'appels, elle a été l'année du début des grands changements.

Nous avons débuté en février avec la table cheminement de carrière qui annonçait la création des postes de représentant-e-s soutien, 55 postes permanents et 20 assignations temporaires de classe 7. Nous avons vu également des appels pour des bouteilles de gaz propane être traités par des sous-traitants, à notre grand désarroi.

En mai, il y a eu la relance de la table santé mieux-être dont les réunions ont eu lieu tout au long de l'année 2015. Suite à vos commentaires dans divers sondages, nous travaillons sans relâche pour améliorer les conditions de travail dans les centres de contacts clients. Les résultats des discussions devraient se faire sentir sous peu.

En juin, nous avons vu Hydro-Québec prendre la décision d'envoyer les releveur-euse-s de compteurs, commis relève et refonte et les commis IDC, à la clientèle sous le titre de représentant-e clientèle classe 3 et admissible au cheminement de carrière.

En juillet, suite aux discussions de notre présidente et du nouveau P.D.G. d'Hydro-Québec, Éric Martel, tous nos temporaires de clientèle ont été prolongés de 2 mois.

En août, c'est le lancement de la 2^e phase du projet travail à domicile. Cette phase consistait à ajouter 15 personnes de plus qu'à la phase 1, mais cette fois, réparties dans l'ensemble de la province.

Suite à la tournée de rencontres dans les centres d'appels qui a débuté le mardi 22 septembre, nous vous faisons parvenir le tableau des résultats du vote, en date du 20 octobre, concernant le cheminement de carrière au sein du service à la clientèle. C'est avec une forte majorité que nos membres se sont prononcés en faveur de l'entente de principe sur le cheminement de carrière.

Le 26 octobre, la Direction a offert aux employé-e-s temporaires en centres de contacts clients d'être prolongé-e-s à nouveau, mais sur des horaires à temps partiel de 18 heures par semaine jusqu'en janvier et de 21 heures par la suite, et ce, jusqu'à la période de pointe. Une majorité des membres accepte l'offre, malgré les nouvelles conditions.

Le lendemain, 27 octobre, la lettre d'entente sur le cheminement de carrière est officiellement en vigueur. Permettant ainsi l'affichage de 4 postes d'agent-e-s principal-e-s aux plaintes, 17 postes d'agent-e-s principal-e-s soutien aux opérations et 2 postes d'aviseur-euse-s planificateur-trice-s d'effectifs.

Le 12 novembre, nous officialisons les changements de quartiers généraux (QG) dans les centres de contacts clients et annonçons la réouverture du site Anjou de Montréal créant ainsi 55 nouveaux emplacements pour des changements de QG. Au total, c'est plus de 170 membres à travers toute la province, qui auront réussi à changer de QG à la fin de l'exercice.

Le 18 novembre, nous annonçons le début de la tournée des centres de contacts clients sur le projet horaire de travail. Cette tournée s'est déroulée du 18 novembre au 17 décembre et avait pour but de bonifier les conditions de travail du projet et rendre ces conditions permanentes. Un nouveau vote électronique a été mis à l'essai pour que le plus de monde possible puisse prendre part aux discussions et voter.

Le début d'année a été très mouvementé. Tout d'abord, il y a l'affichage des postes de superviseur-euse-s, n'oubliez pas de mettre votre profil à jour avec votre curriculum vitæ (C.V.), pour faire valoir votre candidature.

Il y a aussi l'exercice de début d'année, pour l'attribution des congés (mobile, CCS et H.V.) qui a débuté.

Plus de la moitié des membres ont voté sur l'entente des horaires et c'est avec une forte majorité que nos membres se sont prononcés en faveur de l'entente. Nous avons distribué les 35 horaires H.V. promis dans l'entente. De nouveaux blocs d'horaires pour nos H.S. et des lundis pour les A.T.T. sont aussi au programme de 2016.

Les 170 membres éligibles aux changements de quartiers généraux, ont maintenant été accueillis dans leurs nouveaux QG. Nous nous préparons à offrir aux 10h-18h des horaires spéciaux (HS) de jour et aux 12h30-20h30 des HS de soir et nous procéderons à l'envoi du formulaire électronique pour votre choix d'A.T.T.

De plus, les discussions avancent rapidement afin d'ouvrir les centres de contacts clients 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, tel que demandé par le président d'Hydro-Québec. De nouveaux types d'horaires sont sur la table, tel qu'horaire de quart, horaire à temps partiel, horaire de travail sur 7 jours, etc. **Nous tenons présentement des assemblées générales afin d'informer l'ensemble des membres à ce sujet et leur permettre de voter par rapport à cette nouvelle orientation.**

Comme vous le voyez, il y aura encore en 2016 beaucoup de pain sur la planche !

Ne manquez pas nos prochaines manchettes.

Dans certains pays du monde, des personnes sont emprisonnées pour la liberté d'expression et la démocratie.

Ici, nous avons la chance de pouvoir exprimer notre opinion. Nous avons donc la responsabilité sociale d'exercer ce droit fondamental.

Soyez présent-e-s à nos assemblées syndicales et votez massivement.



Nouveautés en 2016

John Neil Brown, responsable provincial du comité avantages sociaux

Régime de retraite d'Hydro-Québec

Le régime de retraite est financé à 50% par les employé-e-s et 50% par Hydro-Québec.

En 2016, la cotisation des employé-e-s sera de 9,25% et 14,05% pour Hydro-Québec.

Le coût de service du régime est de 23,3% en date du mois de décembre 2014.

** L'employeur doit combler tout déficit actuariel de la caisse de retraite par des cotisations pour assurer la solvabilité du régime.*

Types d'évaluations d'un régime de retraite

La **capitalisation** du régime est une exigence légale et l'objectif est de voir la continuité du régime et le financement à long terme. Le taux de capitalisation en décembre 2014 était de 122,1%.

La **solvabilité** du régime est aussi une exigence légale en cas de terminaison du régime. Cette base de calcul sécurise les prestations en cas de faillite de l'entreprise. En décembre 2014, le taux était de 93,1%. Hydro-Québec a dû verser une lettre de crédit de 182 M pour financer la cotisation d'amortissement pour 2015.

Régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation et santé

Le renouvellement est à un taux de 5,8% pour les employé-e-s de bureau, de métiers réseau spécialistes et techniciens.

Nouveaux actes délégués aux pharmaciens et remboursables par la RAMQ

En vigueur depuis le 20 juin 2015 pour ses assuré-e-s selon un tarif établis :

- ♦ Prolonger une ordonnance maximum 30 jours (12\$);
- ♦ Évaluation en vue d'une prescription pour une condition mineure lorsqu'aucun diagnostic n'est requis (16\$);
- ♦ Évaluation en vue d'une prescription pour une condition mineure lorsque le diagnostic et le traitement sont connus (16\$);
- ♦ Ajustement d'un médicament selon une cible thérapeutique (15,50\$).

** Le prix entre parenthèses indique le prix remboursé aux pharmaciens par la RAMQ.*

Depuis le 10 novembre 2015, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 20. Cette loi, qui a pris effet dès le lendemain, incluait un article modifiant la Loi sur l'assurance médicament obligeant les assureurs à couvrir les nouveaux services des pharmaciens et établissait la tarification de ces services aux mêmes montants que pour le régime public (RAMQ).

Croix Bleue Medavie pourra procéder au remboursement de ces nouveaux services de façon rétroactive, au 20 juin 2015, soit la date où les pharmaciens du Québec ont pu offrir ces nouveaux services à la population.

Statistiques

Répartition de la participation au 30 octobre 2015 :

- ♦ 14 990 participants et 1 814 non participants;
- ♦ Plan individuel : 4 453;
- ♦ Plan monoparental : 1 269;
- ♦ Plan familial : 7 454.

Tableau des changements des cotisations applicables sur la paie 02-2016 versée le 21 janvier 2016 :

Type de protection	Année	Part de l'assuré-e	Part Hydro-Québec
Individuelle	2015	24,63 \$	24,63 \$
Monoparentale	2015	34,39 \$	34,39 \$
Familiale	2015	56,86 \$	56,86 \$
Individuelle	2016	26,06 \$	26,06 \$
Monoparentale	2016	36,40 \$	36,40 \$
Familiale	2016	60,17 \$	60,17 \$

** Les taux sont sujets à la réduction temporaire des cotisations, le cas échéant.*

*** La réduction en 2016 est de 1,5%.*

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la lettre d'entente no 23 portant sur les modifications au régime d'assurance maladie et hospitalisation et santé de la convention collective.



Soyez au courant, visitez notre site Internet!

www.scfp2000.qc.ca

Renouvellement de la tarification du régime d'assurances dentaires SSQ

Statistiques

Répartition de la participation au 30 octobre 2015 :

- ♦ 11 728 participants (90,3%) et 1 267 non participants (9,7%);
- ♦ Plan individuel : 3 873 (33%);
- ♦ Plan monoparental : 1 080 (9,2%);
- ♦ Plan familial : 6 775 (57,8%).

* Rappel hausse du maximum de remboursement à 2 100,00\$ en 2016.

Type de protection	Année	Part de l'assuré-e	Part Hydro-Québec
Individuelle	2015	8,86 \$	8,86 \$
Monoparentale	2015	17,70 \$	17,70 \$
Familiale	2015	22,11 \$	22,11 \$
Individuelle	2016	9,03 \$	9,03 \$
Monoparentale	2016	18,04 \$	18,04 \$
Familiale	2016	22,56 \$	22,56 \$

Régime de protection salariale (RPS)

Nouvelle assurance pour les employé-e-s temporaires depuis le 1^{er} janvier 2015.

Sections locales dont les employé-e-s sont admissibles : 957, 1500, 2000, 4250.

Répartition de la participation au 18 octobre 2015 :

- ♦ Bureau régi : 430 employé-e-s;
- ♦ Métier régi : 1 089 employé-e-s;
- ♦ Spécialistes régis : 254 employé-e-s;
- ♦ Technologues régis : 319 employé-e-s.

Le taux est le même qu'en 2015 (2,154% tel que convenu lors de la signature du contrat de 2 ans).

Hydro-Québec est preneur de l'assurance, mais cette dernière est financée en entier par les employé-e-s.

Au 30 octobre 2015, il y a eu 29 demandes d'assurance courte durée, 10 demandes de longue durée et un invalide total et permanent.

UN DINER AVEC LA PRÉSIDENTE (SUITE)

Au cours de la dernière année, notre Syndicat a expérimenté différents moyens de communication afin de rejoindre le plus grand nombre de ses membres. Les assemblées en milieu de travail, le site Internet, la page Facebook et le vote électronique sont de bons outils qui ont contribué à l'accroissement de la communication. Tout ces efforts ont pour but d'informer ses membres des derniers développements, mais ce travail se fait à deux. En tant que membre c'est notre rôle de visiter ces ressources et de s'impliquer. Notre Syndicat poursuivra ses efforts afin de développer de nouveaux outils informatiques et d'améliorer ses façons de faire. Nous ne devons pas oublier que les représentant-e-s syndicaux-ales sont de bonnes ressources.

Depuis le début de 2016, notre Syndicat travaille fort pour répondre à plusieurs demandes de l'employeur. Les priorités sont de revoir les pratiques et besoins d'affaires dans les différents domaines d'emplois. Pour l'avenir, Mme Rail anticipe que notre Syndicat devra poursuivre ses stratégies de développement me décrivant bien les nouveaux enjeux. Les jeunes temporaires qui travaillent fort pour leur permanence, le départ de plusieurs à la retraite et la création de nouveaux postes. L'entreprise évolue et change continuellement ses besoins. Il est important que notre Syndicat s'adapte aux nouvelles réalités tout en protégeant ce que nous avons déjà acquis. Au cours des prochains mois à venir, l'administration syndicale devra notamment se pencher sur différentes solutions aux nouveaux enjeux auxquels nous faisons face. De plus, la section locale sera à l'affût des besoins des membres et de l'amélioration des services offerts à chacun. Mme Rail me rassure, ceci sera fait tout en conservant la vision et en prenant en considération le nouveau contexte politique et économique.

Ce que je retiens le plus de cette rencontre, c'est l'implication et le dévouement de notre présidente en matière syndicale. Les enjeux auxquels elle et son équipe se préoccupent sont désormais : les jeunes temporaires qui désirent leur permanence, faire évoluer la section locale, protéger les actifs, la relève syndicale, le Congrès, les nouvelles technologies chez l'employeur qui vient modifier nos fonctions, un plan stratégique pour l'avenir en matière d'emploi.

Mon dîner avec Mme Rail tire à sa fin. Avant de quitter elle tient à nous souhaiter à toutes et à tous, une année 2016 remplie de petits bonheurs, de grands plaisirs mais avant tout, de la santé afin d'être en mesure de réaliser tous nos projets.

Je vous invite à venir discuter de cet article avec moi et 330 de vos collègues à l'intérieur de notre groupe privé et indépendant sur Facebook « *Temporaires et Permanents chez Hydro-Québec* », ce groupe n'est pas affilié au Syndicat. Ce groupe facilite le partage d'information, conseils et renseignements utiles pour avancer notre carrière chez Hydro-Québec. Notre communauté grandissante nous permet d'avoir des réponses à nos questions relatives à notre carrière. Si vous avez une question, ne vous gênez pas à la poser, nous sommes ici pour nous supporter. De plus, ce groupe est réservé seulement aux employé-e-s d'Hydro-Québec, aucun gestionnaire ou cadre ne sera admis. Si vous connaissez quelqu'un dans ce groupe qui ne devrait pas y appartenir, svp aviser l'administrateur.

<https://www.facebook.com/groups/temporaireshq/>

Samuel Beauchamp

Représentant service à la clientèle, région Saint-Laurent



Centraide vous dit 5 080 207 fois merci !

Nadia Aristyl, responsable provinciale du réseau délégué-e-s sociaux-ales

La campagne Centraide des employé-e-s et des retraité-e-s d'Hydro-Québec s'est déroulée du 1er octobre au 20 novembre 2015. Bien ancrée dans nos traditions, elle est en parfait accord avec le rôle social de l'entreprise ainsi que syndical.

Cette année, c'est grâce à la générosité de plus de 10 000 Hydro-Québécois et à la contribution de l'entreprise que 5 080 207 \$ ont pu être remis à Centraide. Il s'agit d'une augmentation de 992 587 \$ comparativement à l'an dernier. Plus de 1 600 organismes du Québec en profiteront.

Depuis 39 années déjà, nous appuyons les 18 Centraide du Québec. Nous partageons les valeurs d'entraide, de solidarité et d'action communautaire que véhicule Centraide. C'est notre façon d'aider concrètement les personnes les plus vulnérables de notre société.

Les syndicats, les gestionnaires, les retraité-e-s et tous les employé-e-s de l'entreprise ont répondu présent à l'appel. L'engagement de près de 100 ambassadeurs représentant l'ensemble des directions de l'entreprise est incontestablement au cœur de la réussite des sept semaines de la campagne, qui a été marquée par des activités et des concours en tous genres.

Les résultats de la campagne dépassent largement l'objectif de 4,3 millions de dollars. Un total de 5 080 207 \$ a été amassé comparativement à 4 087 610 \$ en 2014.

La contribution significative des syndicats (apport financier, activités, etc.) et l'appui des délégué-e-s sociaux-ales et des représentant-e-s syndicaux-ales ont été parmi les leviers qui ont mené au dépassement de l'objectif 2015. Le secrétariat Centraide comportait également un membre du 2000.

Au total 233 activités ont été organisées aux quatre coins du Québec et elles ont permis d'amasser 176 353 \$. En plus des activités, plusieurs concours ont été organisés. Ainsi, les donateurs qui ont fait leurs contributions avant le 30 octobre ont été

automatiquement admissibles aux concours. Un des prix offert par les syndicats associés FTQ était une soirée dans la loge FTQ du Centre Bell. Richard Perreault, Président du SFCP-1500 et coprésident de la campagne Centraide 2015, a remis aux gagnants du concours leur prix respectifs.

Le message « Renversez la vapeur » lancé par nos syndicats fut entendu par nos membres, c'est pour cela que je vous dis merci 5 080 027 fois et à l'année prochaine !



Nancy Rail, Présidente provinciale, accompagnée de quelques représentant-e-s de la structure syndicale lors du repas spaghetti qui s'était déroulé au siège social.



Obtenez auprès de la structure régionale votre exemplaire de la toute nouvelle
Convention collective de travail *et lettres d'entente*



JOURNAL PROVINCIAL
Volume 42, n° 1 / février 2016

Le 2000 est un bulletin d'information provincial publié par le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SFCP-FTQ.

Le 2000 est distribué gratuitement à tous les membres de façon électronique.

Présidente : Nancy Rail
Secrétaire générale : Sylvie Robillard
Rédaction : François-Olivier Michaud
Montage et traitement de texte : François-Olivier Michaud
Révision : Danielle Gauron
Ginette Lessard

Toute correspondance au sujet de cette publication doit être adressée au Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 SFCP-FTQ
1010, rue de Liège Est
2^e étage, Montréal QC H2P 1L2
514 381-2000
bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca

Conception graphique : Anne Brissette
Impression :
Atelier Québécois Offset inc.
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Numéro de convention : 40005710